

Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezan et de Camplong d'Aude

Livret d'information et de dialogue n°2



Ce livret contient

- Les planches de l'exposition du 19 juin 2025
- Les grilles de participation pour recueillir vos remarques, questions, propositions

Une version électronique modifiable à retrouver en ligne via ce lien qrco.de/fabrezan ou ce QR Code.



Exposition d'information et de dialogue n°2
Jeudi 19 juin 2025



de 17h00 à 20h00



Salle Paul Taudou,
Camplong d'Aude



Votre participation

Ce livret synthétise les panneaux explicatifs du projet agrivoltaïque sur les communes de Fabrezan et de Camplong d'Aude, présentés lors de l'exposition d'information et de dialogue n°2 du 19 juin 2025

Vous êtes invités à :

- **Prendre connaissance des informations disponibles sur le projet**
- **Transmettre vos questions, remarques et propositions**

Chaque panneau est référencé par une pastille :

CONCERTATION

- | | | |
|---------------|---|------------|
| 1 | Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezan et Camplong d'Aude | p. 6 |
| 2 | Un projet co-construit et partagé | p. 7 |
| 3 | Une concertation en 3 phases | p. 8 |
| 4 | Rappels | p. 10 |
| 5 | Les retours du territoire | p. 12 |
| 6 à 12 | Les réponses des porteurs de projet aux propositions du territoire | p. 13 à 25 |

LE PROJET

- | | | |
|----------------|-------------------------------------|------------|
| 13 à 17 | Implantation | p. 27 à 33 |
| 18 à 22 | Paysage | p. 34 à 41 |
| 23 à 24 | Projet agricole | p. 42 à 45 |
| 25 à 29 | Boucle d'énergie | p. 46 à 51 |
| 30 à 35 | Accompagnement du territoire | p. 52 à 55 |
| 33 à 34 | Participer | p. 56 à 57 |

ANNEXE

- | | |
|---|------------|
| Propositions du territoire non reformulées | p. 58 à 62 |
|---|------------|

Afin de tracer vos questions et suggestions, nous vous proposons de renseigner le tableau ci-dessous et de conserver cette fiche pour suivre votre participation.

Vous êtes : ☐ Elu.e ☐ Citoyen.ne ☐ Voisin.e

Si vous souhaitez rester anonyme tout en suivant votre participation, vous avez la possibilité de créer un code.

Votre code (2 lettre, 3 chiffres) :

Sinon :

Nom :

Adresse mail :

Téléphone :

J'accepte que mes données soient utilisées par Acceptables Avenirs dans le cadre du projet selon sa politique de confidentialité*

Signature

Pourquoi être identifié?

La concertation est ouverte et transparente.

Un identifiant facilite le suivi de vos informations tout au long du projet.

Vous pouvez être informé directement des prochains événements autour de ce projet.

*** UTILISATION ET TRANSMISSION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES**

Durées de stockage de vos données

Les données personnelles en notre possession sont conservées indéfiniment.

Les droits que vous avez sur vos données

Vous pouvez demander la suppression de ces données personnelles de nos bases en nous envoyant un courriel à l'adresse info@acceptablesavenirs.eu

Transmission de vos données personnelles

En aucun cas les données personnelles que nous possédons vous concernant ne sont vendues, transmises ou échangées, à quelconque personne ou entité, à des fins commerciales et/ou de marketing.

Informations de contact

Si vous souhaitez exercer votre droit à la modification, à la consultation, ou à la suppression de vos données personnelles, merci de le faire par mail à l'adresse info@acceptablesavenirs.eu

Procédures mises en oeuvre en cas de fuite de données

Conformément à la procédure prévue par le règlement général sur la protection des données en cas de fuite ou d'anomalie concernant les données personnelles en notre possession, nous informerons les autorités compétentes (CNIL), et vous avertirons de la nature des données ayant fuité et la nature du risque qui peut être engendrée si cela peut entamer vos droits et libertés (données sensibles) dans un délai maximal de 72 heures après constat du problème.

Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezan et de Camplong d'Aude

Exposition d'information et de dialogue n°2



Jeudi 19 juin 2025



de 17h00 à 20h00



Salle Paul Taudou, Camplong d'Aude



Un livret est à votre disposition pour transmettre vos questions, remarques et suggestions.

Vous pouvez également le retrouver en ligne, via ce lien <https://qrco.de/fabrezan> ou en flashant ce QR Code.



Terre
d'Expression 
Créateurs de vins occitans

 valeco

CONCERTATION



Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezan et Camplong d'Aude



Les motivations du **projet**

Les Caves coopératives Terre d'Expression et Vignerons de Camplong, en partenariat avec VALECO, lancent un projet agrivoltaïque pour répondre aux défis actuels de la viticulture et de la transition énergétique.

Le projet vise à renforcer la sécurité de l'activité viticole en transformant les parcelles en déprise, affectées par le vieillissement des vignes et le changement climatique, en zones de co-activité où seront installés des panneaux photovoltaïques et pratiqué l'élevage ovin. Cette initiative permettra de diversifier les revenus et de renforcer la durabilité de la production en replantant de nouvelles vignes sur des terres de meilleure qualité agronomique, tout en participant à la transition énergétique.



Les motivations du **dialogue**

Les Caves coopératives Terre d'Expression et Vignerons de Camplong, en collaboration avec VALECO, souhaitent élaborer ce projet en harmonie avec les attentes des acteurs locaux. **Une démarche de dialogue territorial est ainsi mise en place pour co-construire le projet, avec plusieurs étapes, incluant des rencontres avec le public.** Acceptables Avenirs a été missionnée pour l'animation de cette démarche.

Un projet co-construit et partagé



Constat

Terre
d'Expression
Créateurs de vins occitans



Défi de sécurisation de l'activité viticole



- Déprise de certaines parcelles (vieilles vignes, rendements insuffisants, vulnérabilité au changement climatique)
- Tassement du marché viticole
- Besoin de renforcer l'offre (diversification, qualité,...)



Propositions

valeco
PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Un projet réfléchi et porté avec VALECO



- Transformation des parcelles viticoles en déprise en parcelles de co-activité élevage ovin/production EnR (panneaux photovoltaïques)



- Replantation (après arrachage) de nouvelles vignes sur d'autres parcelles de meilleure qualité agronomique



Dialogue

Un projet en dialogue avec le territoire



- Développer ce projet dans le cadre d'un dialogue sincère avec les acteurs du territoire et les citoyens

Une concertation en 3 phases

PRÉ-CONCERTATION info. complémentaires dans livret de dialogue n°1 - <https://qrco.de/fabrezan>

AVANT PROJET

- 5 novembre 2024
Comité de dialogue n°1
 - Réunion de mise en place du comité de dialogue
 - Présentation de **l'avant-projet**
- 29 novembre 2024
Exposition d'information et de dialogue n°1
 - Présentation publique de **l'avant-projet**

PROJET PROVISOIRE

**Vous
êtes ici**



- 31 mars 2025
Comité de dialogue n°2
 - Présentation du **projet provisoire**
- 19 juin 2025
Exposition d'information et de dialogue n°2
 - Présentation publique du **projet provisoire**

PROJET QUI SERA PRÉSENTÉ À LA PRÉFECTURE

- Septembre 2025
Présentation du projet final aux communes
 - Présentation du **projet qui sera présenté au CD n°3**
- Septembre 2025
Comité de dialogue n°3 / Comité de projet
 - Présentation du **projet qui sera présenté à la préfecture**
- Septembre 2025
Exposition d'information et de dialogue n°3
 - Présentation publique du **projet qui sera présenté à la préfecture**

- **VALECO** : Prépare sur la base du projet final un dossier de demande d'autorisations qui sera instruit par la Préfecture
- **Préfecture** : Prend la décision finale

Questions

[illegible]

Remarques

[illegible]

Les éléments ouverts à la co-construction

Les contours précis du projet qui fera l'objet de la demande d'autorisation en Préfecture seront dessinés sur la base du dialogue avec le territoire.

Certaines dimensions du projet sont ouvertes au dialogue, **tout en respectant les réglementations en vigueur.**

- Intégration paysagère
- Implantation du projet solaire
- Projet agricole
- Boucle d'énergie
- Ouverture au capital & Financement participatif
- Mesures d'accompagnement pour le territoire
- Concertation

Les informations sur le projet

Une page web a été mise en place à **disposition de tous**, pour accéder aux informations autour du projet et de la concertation :

- Documents produits (Expositions, Compte-rendus de comité de dialogue)
- Calendrier de la concertation
- Participation en ligne (questions, remarques, propositions)

Lien : qrco.de/fabrezan



Questions

[illegible]

Remarques

[illegible]

L'exposition d'information et de dialogue du 29 novembre 2024

- 50 participants
- 60 livrets mis à disposition
- 8 contributions reçues



Traitement des retours

Sur les 8 contributions reçues, il y a eu **52 questions**, **16 propositions** et **des remarques**.

- Questions → Retrouver les réponses des porteurs de projet dans le **livret Q/R**
- Propositions → Retrouver les réponses des porteurs de projet à partir du panneau suivant, et dans le **livret de dialogue du 19 juin 25**
- Remarques → Retrouver les retours au 1er juin 2025 dans le **livret Q/R**.
Les retours exhaustifs du territoire seront compilés dans le registre des retours (pour le bilan de la concertation).

52 questions

- 13 sur les retombées locales
- 8 sur la concertation
- 8 sur le projet Agricole
- 5 sur le financement
- 4 sur l'environnement
- 4 sur le portage
- 3 sur les études
- 2 sur l'implantation
- 2 sur le projet solaire
- 2 sur les réglementations
- 1 sur la remise en état

16 propositions

- 5 sur l'implantation du projet solaire
- 2 sur le projet agricole
- 2 sur les mesures d'accompagnement
- 2 sur les autres retombées locales
- 3 sur la concertation
- 2 sur les alternatives



Les réponses des porteurs de projet aux propositions du territoire



Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.

Proposition du territoire reformulée

Engagement sur la transparence

Orientations

VALECO **fournira des données précises** sur la production fourragère, le nombre de têtes ovines et les conditions du transfert de vignoble, avec des réponses détaillées d'ici la fin de la concertation.

Proposition du territoire reformulée

Diversification agricole

Orientations

VALECO reste **ouverte aux alternatives** (viticulture, arboriculture, maraîchage, aviculture), mais rappelle que la zone étudiée est en déprise agricole, avec un rendement limité.

La solution la plus adaptée face aux contraintes climatiques et à la difficulté de maintenir certaines cultures semble être **la transformation des terres en pâturages pour l'élevage.**

Questions

[illegible]

Remarques

[illegible]

Mesures d'accompagnement

Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.



Proposition du territoire reformulée

Synergies avec les lycées agricoles

Orientations

VALECO a **exploré cette possibilité** dès le début du projet et a contacté le lycée agricole de Castelnaudary. À ce jour, aucun retour n'a été reçu, mais **cette piste reste ouverte**.

Proposition du territoire reformulée

Création de fonds pour la performance énergétique

Orientations

En tant que producteur d'énergies renouvelables, **VALECO n'a pas vocation à financer directement** l'amélioration des bâtiments et les compétences communales. Cependant, nous sommes prêts à **étudier comment soutenir les initiatives locales** dans le cadre des mesures d'accompagnement.

Questions

[illegible]

Remarques

[illegible]

Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.



Proposition du territoire reformulée

Équilibre des retombées économiques

Orientations

Chaque propriétaire/exploitant bénéficiera des **mêmes avantages** économiques liés à la signature de leur promesse de bail.

VALECO **garantit** une homogénéité des contrats fonciers pour assurer une **répartition juste des richesses**.

Proposition du territoire reformulée

Bénéfice pour les populations locales

Orientations

Les habitants, entreprises et communes de Fabrezan et Camplong seront les **premiers bénéficiaires de la boucle d'énergie locale**, avec un accès à un contrat d'électricité à tarif préférentiel.

Questions

[illegible]

Remarques

[illegible]



Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.

Proposition du territoire reformulée

Processus de concertation et résultats

Orientations

VALECO privilégie le dialogue. Selon les attentes du public et des collectivités, **une réunion publique pourra être organisée.**

Favorable au maintien du comité de dialogue, VALECO **soumettra** la proposition de réunion publique **au vote** de cette instance de gouvernance.

Depuis 2023, nous avons consulté les acteurs locaux à l'échelle départementale afin de bâtir un projet cohérent avec son territoire. Conformément aux obligations réglementaires, une **Étude d'Impact évaluera les enjeux environnementaux, paysagers et sociaux** et accompagnera la demande de Permis de Construire.

Questions

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Remarques

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.

Proposition du territoire reformulée

Favoriser les initiatives citoyennes

Orientations

VALECO est un producteur d'énergies renouvelables et une entreprise privée qui a bien sûr **besoin de trouver une rentabilité** dans ses projets.

VALECO reconnaît l'importance des initiatives citoyennes et des projets à plus petite échelle et **ne s'oppose pas à ces démarches locales.**

Proposition du territoire reformulée

Les caves pourraient consulter d'autres opérateurs

Orientations

VALECO et les caves de Fabrezan et Camplong d'Aude **définissent ensemble le projet, toujours en élaboration.** En attendant, des réponses doivent encore être apportées et VALECO s'engage à y **répondre d'ici la fin de la concertation**

Questions

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Remarques

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

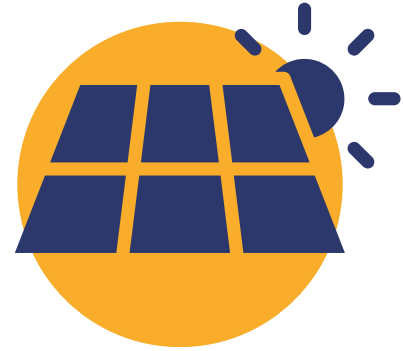
.....

.....

.....

Implantation du projet solaire

*Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.
Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.*



Proposition du territoire reformulée

Environnement et intégration paysagère

Orientations

Le projet fera l'objet d'une étude d'impact réglementaire incluant la biodiversité, les habitats, territoires de chasse et les paysages.

Dans la mesure du possible, pour limiter l'impact visuel, une division en îlots de 10-15 ha a été visée.

Proposition du territoire reformulée

Cohabitation avec le territoire

Orientations

VALECO **s'engage** à :

- respecter une **distance suffisante** avec les habitations,
- **adapter la taille du projet** aux besoins locaux tout en garantissant sa viabilité économique,
- **maintenir l'accessibilité** des chemins fréquentés, **en concertation** avec les acteurs locaux.

Questions

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Remarques

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

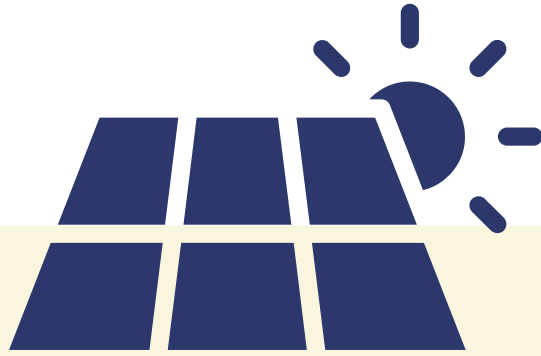
PROJET



Le projet a été initialement présenté au public le 29 novembre 2024 sous forme d'avant-projet.

Les panneaux suivants présentent le projet qui tient compte des résultats des bureaux d'études et des retours du territoire, il s'agit du projet provisoire.





IMPLANTATION

Enjeux environnementaux identifiés

Les enjeux liés à l'avifaune concernent principalement les milieux ouverts ou semi-ouverts, riches en strates arbustives et buissonnantes, propices à la nidification.

À l'inverse, les vignes intensives présentent un enjeu faible, sauf quelques parcelles favorables au Cochevis huppé et au Pipit rousseline (enjeu modéré).

Réponses aux enjeux



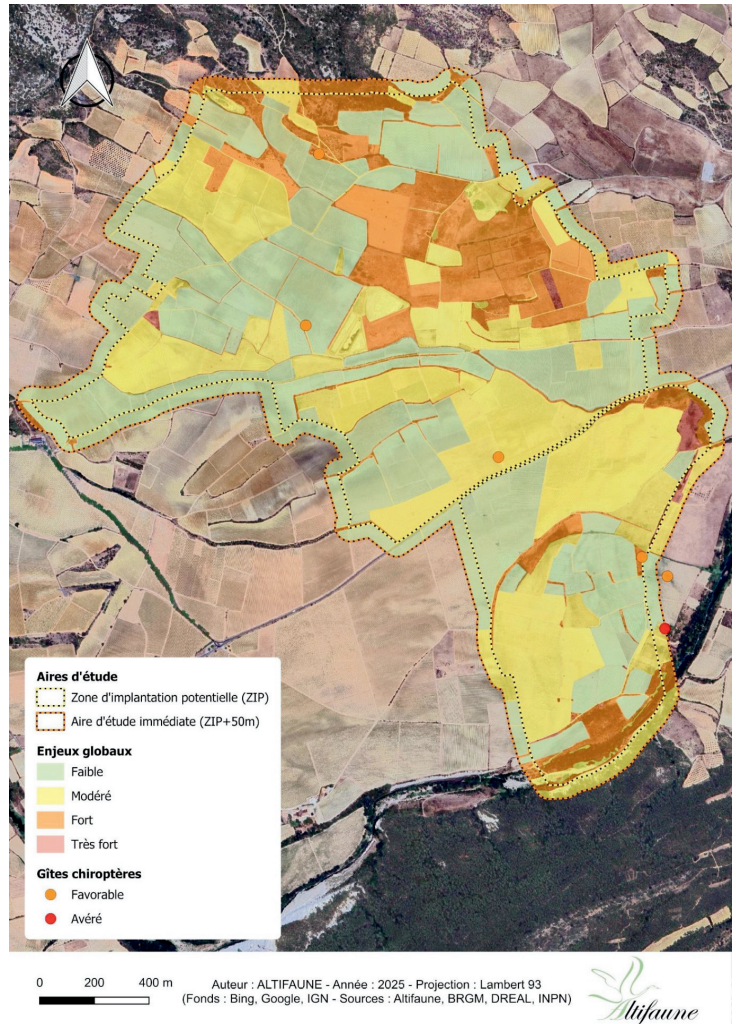
Habitats

- Préservation des habitats arborés, arbustifs et des murets (pour le Lézard Ocellé)
- Aménagements en faveur des chauves-souris (gîtes)
- Emprise du projet essentiellement sur les parcelles viticoles et les zones de déprise agricole récente.



Flore

- Préservation des espèces végétales patrimoniales.



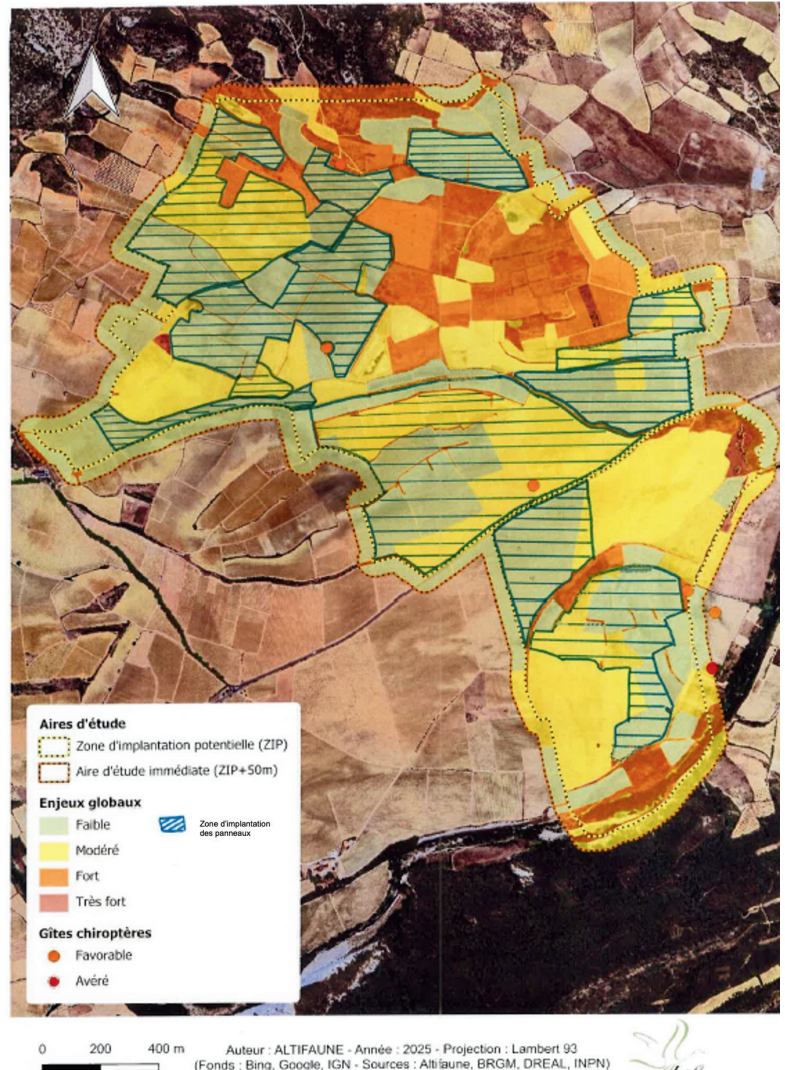
Faune

- Préservation des habitats utilisés par les espèces ayant un enjeu fort et très fort
- Mise en défens et évitement des périodes sensibles pendant le chantier.

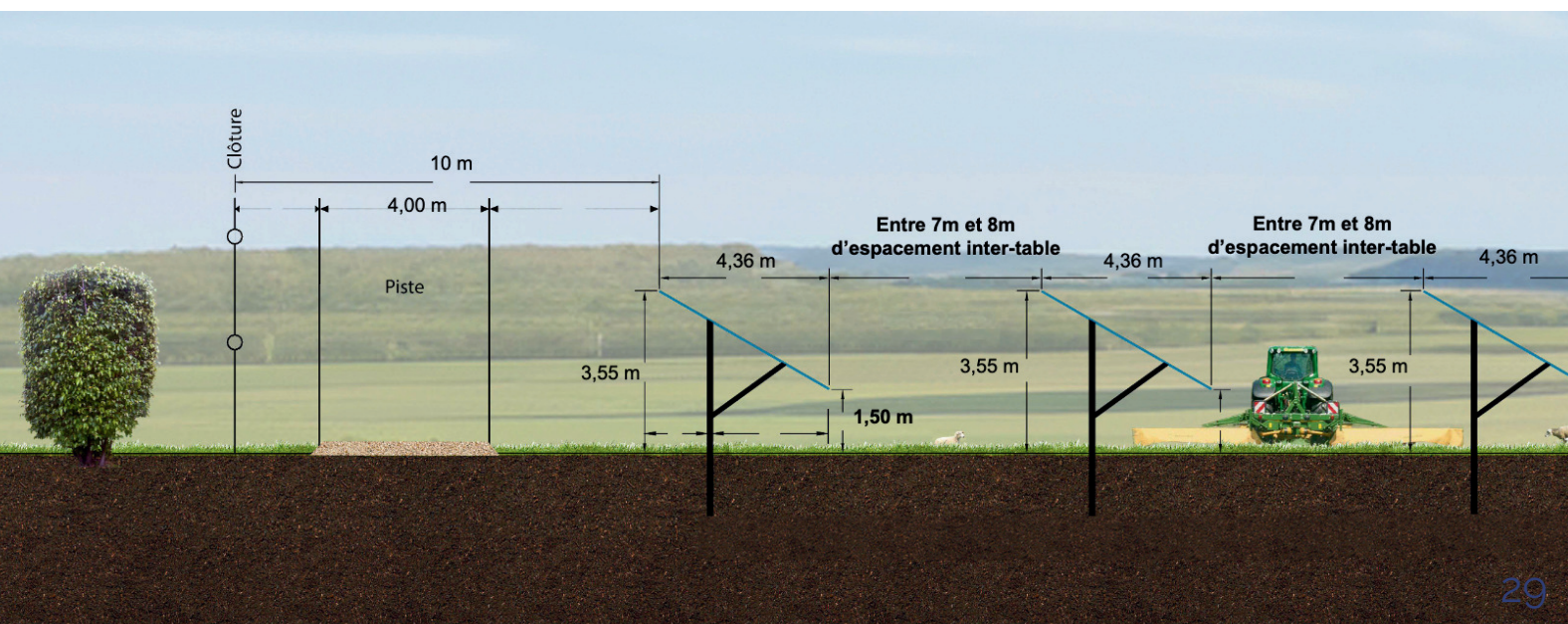
Zones d'implantation des panneaux

- **Le plan d'implantation présenté est provisoire.**
- Aucun panneau photovoltaïque ne sera installé dans des zones identifiées comme présentant des enjeux environnementaux forts ou très forts.
- Pour atteindre l'objectif de puissance défini avec le territoire, tout en respectant les enjeux écologiques, certaines implantations ont été envisagées dans des zones à enjeux modérés.
- Parmi ces zones, seules celles présentant les moindres contraintes ont été retenues.
- **Ce plan reste évolutif** : il pourra être ajusté dans le cadre du dialogue, avant sa présentation au comité de dialogue n°3.

Implantation provisoire et enjeux globaux



Plan de coupe



Chiffres et plans provisoires

9 îlots



5 îlots < 10 ha

1 îlots entre 10 ha et 15 ha

2 îlots entre 15 ha et 30 ha

1 îlots = 36 ha

*îlots = enceinte clôturée d'un seul tenant.
Une route et/ou un élément topographique
ou naturel délimite deux îlots.

Puissance



entre 80 et 90 MWc
(selon la technologie
disponible)

Surface clôturée



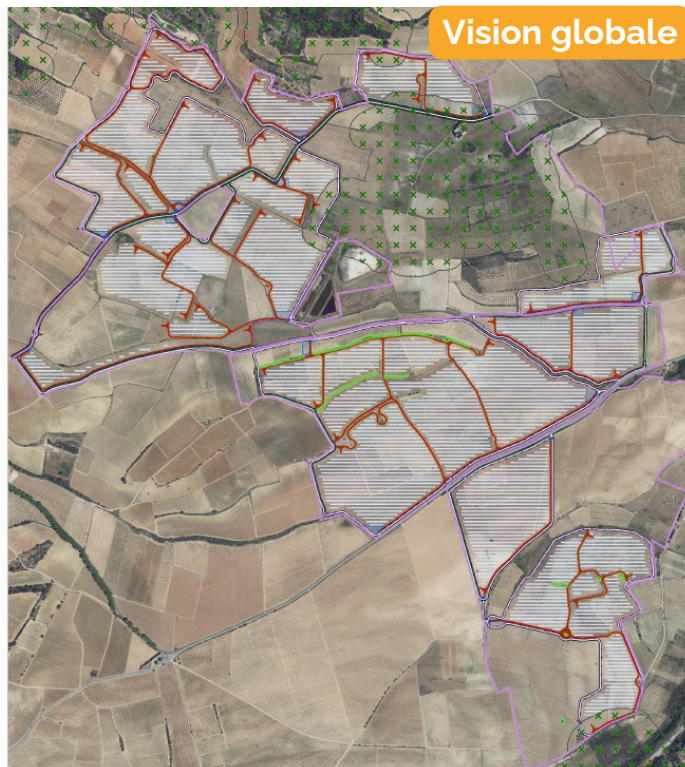
135 ha

Surface projetée panneaux

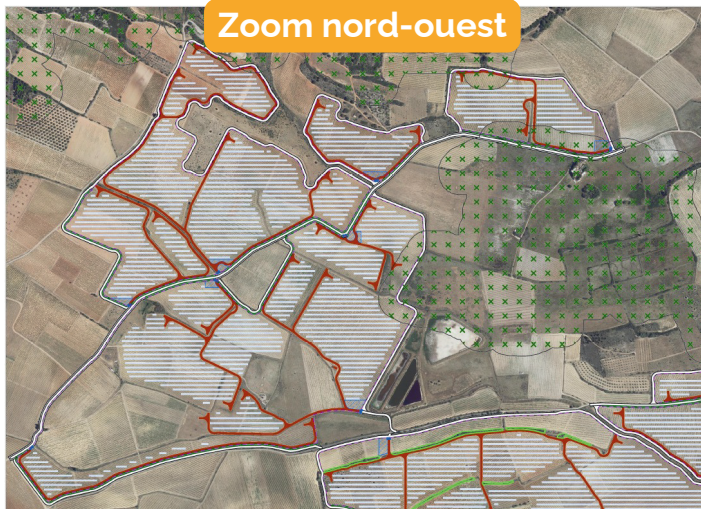


33 ha

Vision globale



Zoom nord-ouest



Zoom sud-est



Zone d'étude

 Clôture
 Portail

Zones des obligations légales de débroussaillage (OLD)

Haies

 Haie existante
 Haie à créer (ou à renforcer)

Modules photovoltaïques

Pistes

 Piste extérieure
 Piste intérieure

Zone de stockage

Pistes de réflexions

- Espaces de respiration depuis les bourgs ;
- Espaces de respiration depuis le Sanctuaire de Notre-Dame de la Consolation et ses abords ;
- Autres ?



Dans le cadre du dialogue territorial **vous êtes invités à partager vos observations** et à **formuler des propositions** d'amélioration de l'implantation, guidées par l'ensemble des enjeux et objectifs du projet.

Implantation aux abords de la D212

- La distance entre le bord de la route et les premiers panneaux est actuellement de 25 m
- Proposition d'implantation paysagère détaillé sur le panneau 16



Dans le cadre du dialogue territorial vous êtes invités à **partager vos observations** et à **formuler des propositions**

[illegible][illegible]

Remarques

[illegible]



PAYSAGE

Photomontages



L'intégration paysagère est constituée d'aménagement visant à intégrer la centrale agrivoltaïque dans son environnement.



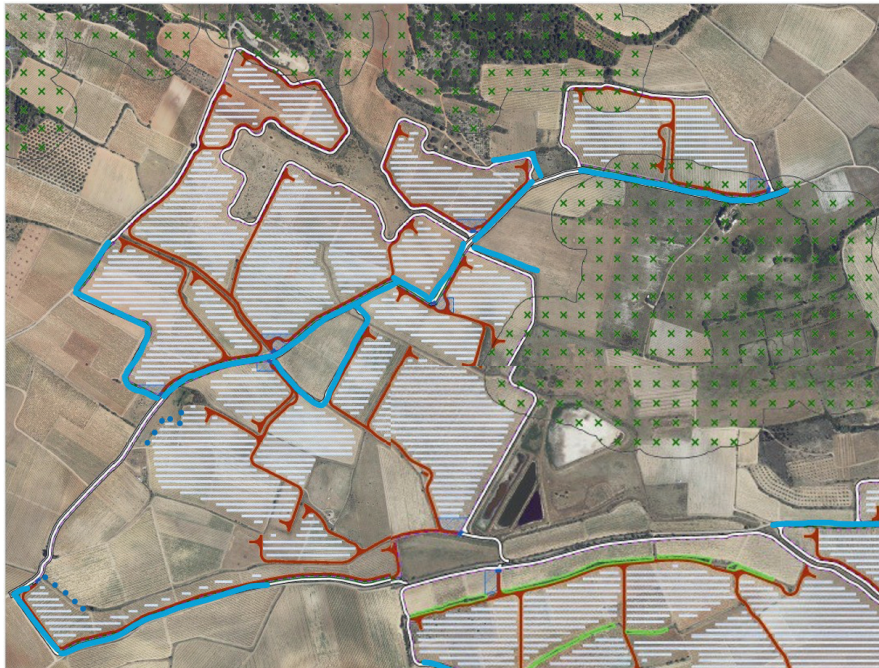
Par exemple, la plantation de haies minimise l'impact visuel des installations tout en respectant la biodiversité et les caractéristiques paysagères du site.

Éléments ouverts à la co-construction

- ➔ Proposition d'emplacement pour les photomontages
- ➔ Choix de la couleur des postes (vert, beige, autre ?)
- ➔ Proposition d'emplacement de haies
- ➔ Autres idées
(qui pourront être étudiées au cas par cas dans la limite de la faisabilité technico-économique du projet)

Proposition d'emplacement des haies par le bureau d'étude

Zoom nord-ouest



- Haie à créer ou à renforcer
- ... Bosquets correspondants à ceux existants
- Arbres rythmant visuellement le linéaire

Zoom sud-est



Orientations proposées par le bureau d'étude :

- Choix d'essences locales
- Le BE conseille de ne pas créer d'effet tunnel en jouant sur la hauteur des haies et leur concentration.
- Le rajout de haies va permettre de favoriser le microclimat permettant une meilleure gestion de la ressource en eau
- Elles vont également permettre la création de nouvel habitat pour la faune



Dans le cadre du dialogue territorial vous êtes invités à partager vos observations et à formuler des propositions

Questions

Remarques

Propositions

Proposition d'emplacement pour les photomontages par le Bureau d'Etude



- Depuis la D212
- Depuis la lisière nord-ouest de Fabrezan sur le sentier de la Serre
- Depuis le lieu-dit Canet (commune de Fabrezan)
- Depuis le Sanctuaire Notre-Dame de la consolation et ses abords
- Depuis le GR36, à proximité du Prieuré de Saint-Michel-de-Nahuze (ruines)
- Depuis le parcours cyclable du « Contrefort de l'Alaric » en lisière nord de Camplong-d'Aude



Dans le cadre du dialogue territorial vous êtes invités à partager vos observations et à formuler des propositions

Questions

Remarques

Propositions

Choix de la couleur des postes électriques



Entre 15 et 20 postes électriques seront répartis sur toute la zone équipée, en fonction des contraintes techniques du terrain et du paysage.



RAL beige



RAL vert



Bardage bois



Autres
(sous réserve de
faisabilité) ?



Dans le cadre du dialogue territorial vous êtes invités à partager vos observations et à formuler des propositions

Questions

Remarques

Propositions



PROJET AGRICOLE

📅 Rencontre de la Chambre d'Agriculture le 10/04/2025

- Une étude agro-pédologique réalisée en 2024 démontre que 94% de la zone d'étude est apte à accueillir une prairie permanente.
- Besoin estimé d'un ou plusieurs troupeaux de quelques centaines de brebis et de 1 à 4 éleveurs ou d'un collectif d'éleveurs.
- La surface réelle finale de prairie équipée de panneaux photovoltaïques dépendra de l'implantation finale et de l'instruction du permis de construire.



Conventions

Des conventions seront mises en place avec les communes limitrophes afin de mettre à disposition une centaine d'hectares de surfaces pastorales complémentaires dans l'Alaric (Notamment sur la commune de Moux.)



Centrale VALECO dans le Lot (46)



La surface agrivoltaïque

La surface agrivoltaïque sera clôturée et disposera de tous les équipements nécessaires à l'activité d'élevage (abreuvoirs, parcs de contention...). De plus un budget de l'ordre 200 000€ sera affecté pour une ou plusieurs bergeries aménagées.



Exemple de parc de contention



Exemple d'abreuvoir



Exemple de tunnel



L'ensemble des éléments définitifs concernant le projet agricole seront présentés lors de l'EID n°3.

Questions

[illegible]

Remarques

[illegible]



BOUCLE D'ÉNERGIE

Avantages de la boucle d'énergie

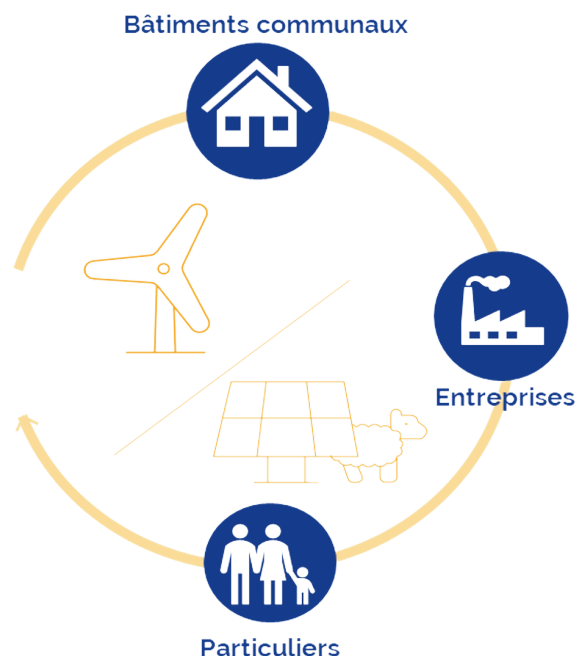
En bref

L'énergie produite par la centrale est directement consommée par les riverains.



Les avantages

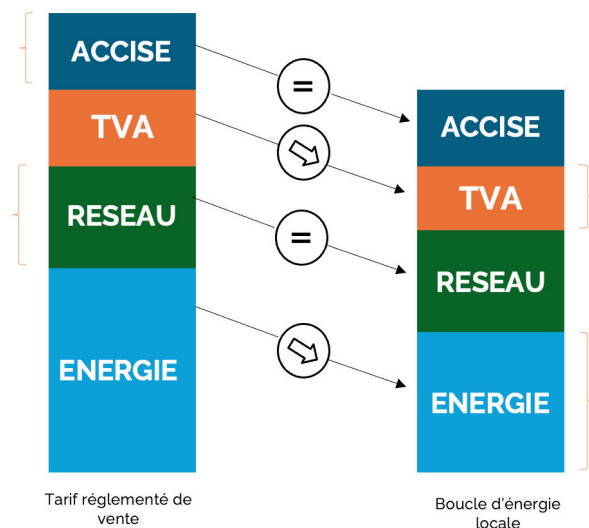
- ✓ Avoir accès à une électricité moins chère
- ✓ Comprendre et contrôler sa consommation
- ✓ Consommer une énergie locale
- ✓ Décarboner sa consommation



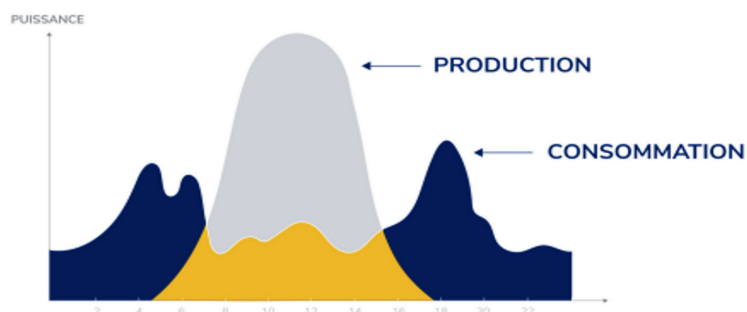
Le prix de l'électricité

**Il se décompose en 3 parties :
énergie, réseau et taxes (accise + TVA)**

- ✓ VALECO garantit un prix de l'énergie plus bas
- ✓ La TVA diminue
- ✓ L'ACCISE diminue (= 0 si projet < 1 MW)
- ✓ La part réseau reste stable

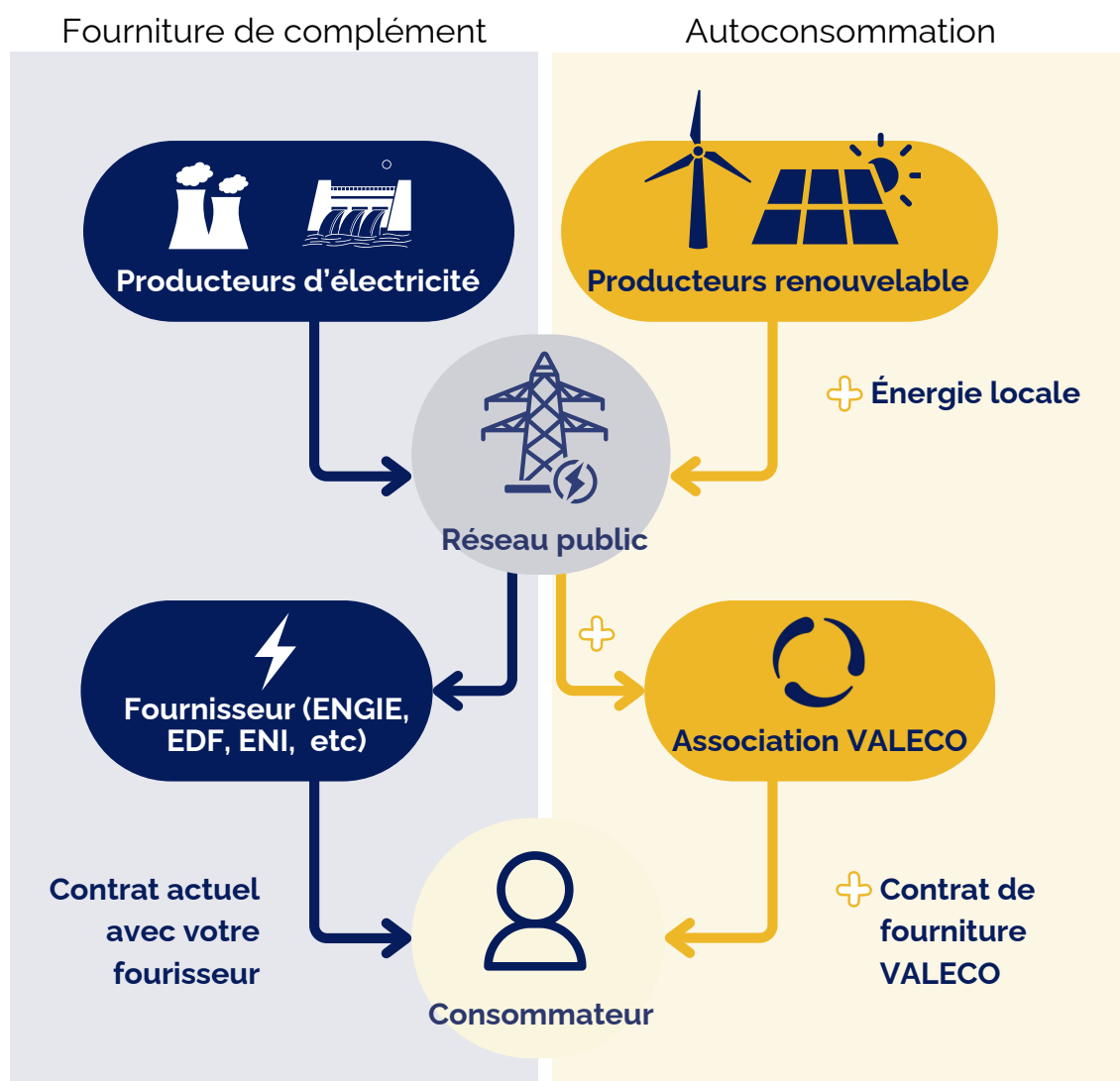


Journée solaire type



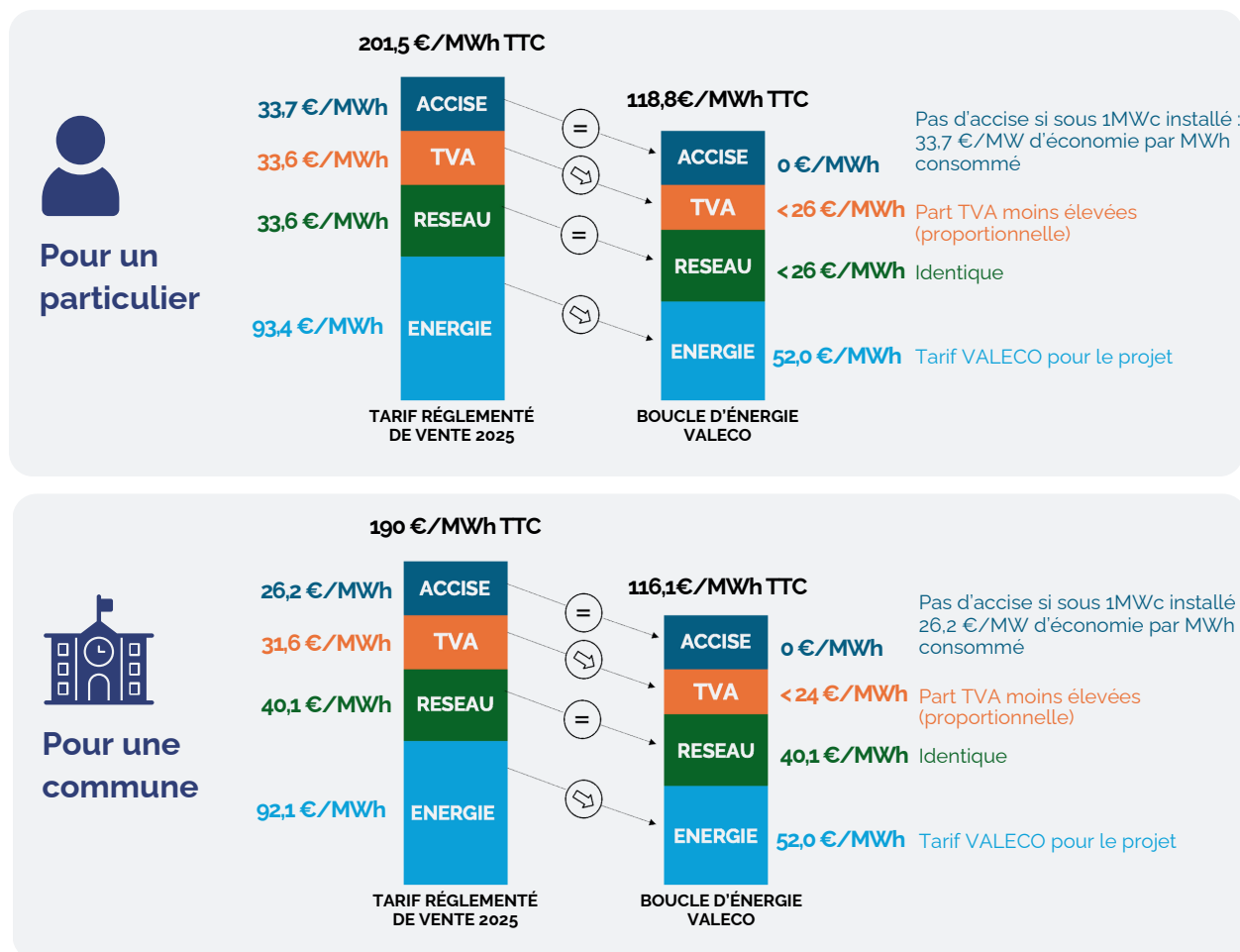
- Fourniture de complément
- Autoconsommation
- Surplus de production

Principe



Comparatif

Données susceptibles d'évoluer d'ici la mise en exploitation de la centrale en fonction de la réglementation sur l'autoconsommation, des variations du tarif réglementé de vente (TRV) et en fonction de l'application ou non de l'accise.



Estimation des économies

- par type de consommateurs (chiffres basés sur le TRV 2025).
- fondée sur une couverture de 30 % de la conso. locale par la production de la centrale.

	Maison individuelle équipée d'un chauffage non électrique	Maison individuelle équipée d'un chauffage électrique	Commune de 150 habitants
Consommation (MWh)	5,4 MWh *	7,7 MWh *	20 MWh **
Economies/an (si pas d'accise)	134 €	191 €	443 €
Economies/an (si avec accise)	79 €	113 €	286 €

* Profils de consommation moyens construits par Enedis et validés par la Commission de Régulation de l'Énergie

** Consommation d'une mairie de 150 habitants, répartie sur 6 compteurs incluant une mairie, une école, une salle communale, une église, des logements sociaux et une salle des chasseurs

Objectif



Associer les citoyens et riverains au projet

Fonctionnement

- Le financement participatif consiste en la mise en place d'un prêt rémunéré où une personne physique prête une somme afin de financer un projet. La somme prêtée sera rendue avec intérêts.
- Ainsi, une personne souhaitant investir dans le projet pourra investir sous la forme d'une obligation rémunérée à un taux d'intérêt compris entre 5 et 7 % sur une durée de 2 à 5 ans.
- Montant total levé par les citoyens sur des projets VALECO depuis 3 ans : plus de 2 000 000 € en partenariat avec Enerfip.



Devenez acteurs de la transition énergétique

Afin d'associer les citoyens à ce projet et de redistribuer sur le territoire les richesses créées par l'exploitation du soleil, Valeco vous propose de participer au financement de la centrale solaire de Coste Cuyère à partir du 25 mars 2021.

Pourquoi investir ?

Placez une partie de votre épargne directement dans le parc photovoltaïque de Châteaufort. De cette façon, vous investissez sur votre territoire et vous bénéficiez d'une rémunération bien plus attractive qu'une solution d'épargne classique en devenant acteur du dynamisme économique local.

La collecte sur enerfip.fr

OBJECTIF DE LA COLLECTE
615 000 €

TITRE FINANCIER
Obligations convertibles

SOUSCRIPTION MINIMALE
10 €

SOUSCRIPTION MAXIMALE
(variable, illimitée une fois le seuil des 20 investisseurs dépassé)

FRAIS
0€

Réunion d'information en ligne
Lundi 15 mars, 18h30
Inscrivez-vous sur www.enerfip.fr/chateaufort

Comment participer ?

- 1 Rendez-vous sur enerfip.fr et créez votre compte investisseur.
- 2 Rendez-vous sur la page du projet.
www.enerfip.fr/chateaufort
- 3 Renseignez votre montant et réglez par carte bancaire ou virement.

Ouverture de la collecte le 25 mars à 12h30

Collecte ouverte aux habitants des départements :

- > Var
- > Bouches du Rhône
- > Vaucluse
- > Alpes de Haute Provence
- > Alpes Maritimes

Il vous suffira de fournir une copie de 2 pièces d'identité (permis de conduire, CNI, passeport...) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, taxe d'habitation).

Page d'information sur le financement participatif de la centrale solaire de Châteaufort II (83)

Le financement participatif n'est pas essentiel pour la santé financière de VALECO, il s'agit d'une mesure d'accompagnement dans le but de faire profiter les habitants proches du projet des retombées de ce dernier.

Questions

[illegible]

Remarques

[illegible]



ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE

Affichage éducatif au bord de la centrale



Exemple de panneaux pédagogiques réalisés par VALECO pour la centrale solaire de la Petite Vicomté, Les Ponts de Cé (49)

Mise en place de tables d'orientations

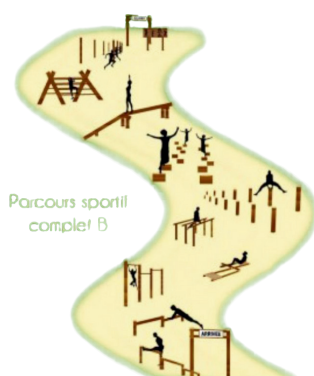
VALECO propose le financement de l'installation de tables d'orientation à des points de vue remarquables :

- Au sommet de la randonnée du Signal d'Alaric
- Aux abords du site de Notre-Dame de Consolation



Aménagement d'un parcours de santé

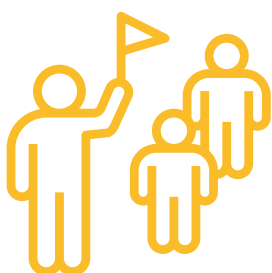
Parcours de santé/parcours sportif (aux abords de la centrale ou à proximité d'un lieu d'intérêt. Exemples ci-dessous.



Autres aménagements

- Aménagement d'aires de pique-nique (aux abords de la centrale ou à proximité d'un lieu d'intérêt)
- Tables de ping-pong
- Aire de jeux pour enfants
- Banc public

Possibilité de coupler ces aménagements avec l'installation de panneaux pédagogiques



Visites guidées de la centrale

Proposer des visites guidées de la centrale, et/ou des caves en partenariat avec l'office du tourisme

Questions

Remarques

Propositions

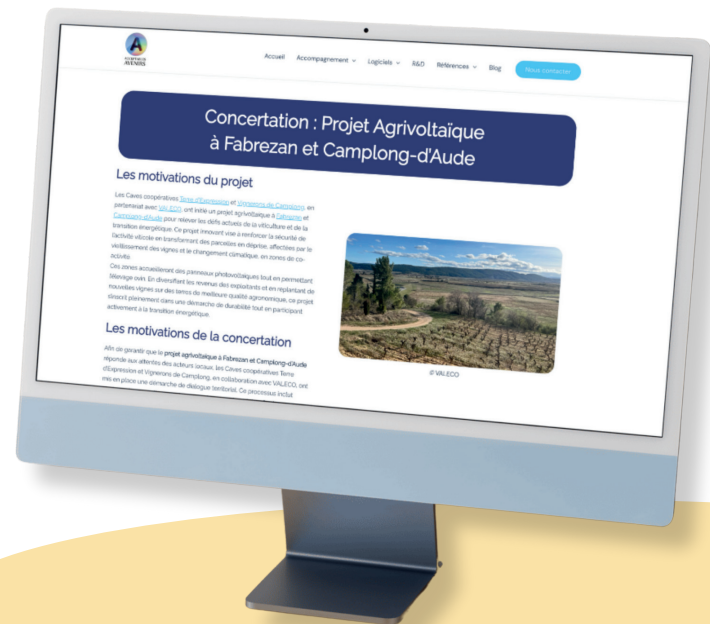


PARTICIPER

Accéder via la page web dédiée au projet et sa concertation.

Y compris les informations suivantes présentées dans le livret de dialogue n°1 :

- Présentation de la pré-concertation (acteurs rencontrés)
- Les engagements des caves coopératives et VALECO
- Présentation du comité de dialogue
- Présentation du projet initial



Pour participer



Vous êtes invités à transmettre vos questions, remarques et propositions via le livret d'information et de dialogue

- mis à votre disposition (dans la salle)
- via ce lien <https://qrco.de/fabrezan>
- ou via ce QR code



ANNEXE

PROPOSITIONS DU TERRITOIRE

Reformulation / Propositions d'origine

Pour alléger la présentation, les propositions du territoire dans l'exposition, ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées ci-dessous.

Le projet agricole

Proposition du territoire reformulée

Engagement sur la transparence

Proposition non reformulée 1 :

« La conception même du projet nous semble avoir des aspects très positifs, tels que l'aide d'un industriel de l'énergie aux mutations agricoles, mais aussi des aspects que nous jugeons fortement négatifs liés au risque d'alibi. En effet, il existe un doute sérieux sur la sincérité de ce projet d'agrivoltaïsme ovin, qui verrait la culture de la vigne remplacée par la présence de moutons 2 ou 3 semaines par an pour l'entretien sous-panneaux. A cet égard, l'aspect ovin a toute l'apparence d'un prétexte, ce qui ne devrait pas échapper à l'Etat, d'autant qu'aucune indication n'est fournie sur la quantité d'UF/ha produites sous les panneaux et dans la zone principale de pâture (l'Alaric) et qu'on ignore, par conséquent, le nombre de têtes ovines concernées. De même aucune information n'est fournie sur les conditions exactes du transfert de vignoble. »

Proposition du territoire reformulée

Diversification agricole

Proposition non reformulée 2 :

« Une autre approche, réellement agrivoltaïque, alliant petites parcelles viticoles, arboricoles, maraîchères (avec des forages) et aviculture nous aurait semblé mieux correspondre aux besoins du territoire en matière de diversification et de sécurisation énergétique/alimentaire tels qu'ils commencent à s'exprimer dans les Projets Alimentaires Territoriaux. »

Mesures d'accompagnement

Proposition du territoire reformulée

Synergies avec les lycées agricoles

Proposition non reformulée 3 :

« Exploration des synergies entre la centrale et le lycée agricole. : la centrale est dans les Corbières. Le lycée agricole qui a une filière élevage est à Castelnaudary. Le lycée de Carcassonne a une filière vigne et vin.
Le lycée agricole de Lézignan ne propose que des filières services en milieu rural sans production.»

Proposition du territoire reformulée

Création de fonds pour la performance énergétique

Proposition non reformulée 4 :

« Il conviendrait de proposer des fonds permettant de financer des économies d'énergie tant pour la collectivité (éclairage public, bâtiments) que pour la population. L'amélioration de la performance des bâtiments constitue le premier levier de baisse de la facture d'énergie..»

Autres retombées locales

Proposition du territoire reformulée

Équilibre des retombées économiques

Proposition non reformulée 5 :

« La question de la distribution de la richesse générée doit être rééquilibré pour que l'ensemble des acteurs et publics impactés soient justement indemnisé..»

Proposition du territoire reformulée

Bénéfice pour les populations locales

Proposition non reformulée 6 :

« Pourquoi réduire la facture des entreprises de la ZAC de Lézignan qui ont construit d'immenses entrepôts sans y installer le moindre panneau solaire. Les retombées économiques doivent concerner la population directement impactée (bourg de Fabrezan et Camplong uniquement) »

Concertation

Proposition du territoire reformulée

Processus de concertation et résultats

Proposition non reformulée 7 :

« Il me paraît nécessaire d'organiser un débat public où les gens pourraient exprimer plus facilement leurs craintes, doutes, espoirs ou attentes d'un tel projet. »

Proposition non reformulée 8 :

« Le maintien du comité est pertinent afin de suivre le bon déroulement du projet et la réalisation des différents objectifs. »

Proposition non reformulée 9 :

« Proposition de sujet de concertation : Quelle surface est acceptable sur le territoire au regard des enjeux environnementaux, paysagers ainsi qu'en termes d'acceptabilité sociale? la séquence ERC débute par la notion d'évitement. Une étude à l'échelle du territoire (allant plus loin que le simple territoire des deux communes concernées) a-t-elle été menée qui permette de justifier que ce choix de site d'implantation n'est pas évitable ? »

Alternatives

Proposition du territoire reformulée

Favoriser les initiatives citoyennes

Proposition non reformulée 10 :

« Les retombées économiques notamment sur les vigneron·nes qui cèderont l'usage de leurs terres et la manne aux communes concernées seront sources de discorde sur le "territoire". Ce projet est à échelle industrielle et les nuisances sont disproportionnées par rapport aux bénéfices réels à l'échelle du territoire. Des projets citoyens voient le jour, à l'échelle du territoire, portés par les "acteurs" du territoire pour leur propre bénéfice et leurs besoins. C'est un projet capitaliste nuisible aux territoires.. »

Proposition du territoire reformulée

Les caves pourraient consulter d'autres opérateurs

Proposition non reformulée 11 :

« Peut-être faudrait-il que les présidences des caves demandent à Valéco d'amender son projet et/ou sollicitent d'autres opérateurs agrivoltaïques pour examiner des propositions plus élaborées.. »

Implantation du projet solaire

Proposition du territoire reformulée

Environnement et intégration paysagère

Proposition non reformulée 12 :

« Les enjeux environnementaux et paysagers sont capitaux dans le contexte de préservation de la biodiversité. Certaines d'espèces animales et végétales risquent selon l'implantation du projet d'être fortement impactées.

Il est essentiel de penser globalement: par exemple certaines espèces comme l'aigle royal ou le circaète Jean-le-blanc ne nichent pas sur le site même mais celui-ci constitue en partie un territoire de chasse important. Toujours pour les rapaces, le busard cendré est nicheur sur site. Les impacts environnementaux possibles ne concernent pas seulement la zone d'étude. »

Proposition non reformulée 13 :

« La taille de la zone qui semble visée par votre projet est totalement incompatible avec la taille que nous préconisons dans les cas où aucun obstacle lié à la protection de la biodiversité ou du paysage n'existe, et qui est de 10 à 15ha par installation. En outre, cette zone est située sur un axe touristique remarquable (la route de Lagrasse).»

Proposition du territoire reformulée

Cohabitation avec le territoire

Proposition non reformulée 14 :

« Ma maison "domaine de Canet" se trouve à côté de zone pressenties, que les panneaux solaires ne se plantent pas juste après ma maison svp»

Proposition non reformulée 15 :

« Est-ce que les dimensions du projet peuvent être réduites aux besoins locaux d'électricité ?.»

Proposition non reformulée 16 :

« Maintenir les chemins actuels très fréquentés par les promeneurs sera déjà un bon début. »

Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezan et de Camplong d'Aude

Le dialogue continue

Merci pour votre participation

**Vous pouvez nous remettre votre livret au plus tard le
19 juillet 2025**

par mail à

info@concertiis.fr

ou par courrier à

**Acceptables Avenirs,
20 rue Hermès,
31520 Ramonville-Saint-Agne**



**Vous pouvez également le retrouver en ligne,
via ce lien qrco.de/fabrezan
ou en flashant ce QR Code.**



**Terre
d'Expression**
Créateurs de vins occitans

 **valeco**